

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE QUARTIER
DU GRAND RONCHIN – CITE JARDINS
du 30 mars 2009 à 19h**

Madame Jacqueline DEHAYNIN, Vice-Présidente ouvre la séance à 19h05 en présence de Madame Denise BAVYE, Conseillère Municipale Déléguée à la démocratie participative

Etaient présents : Mesdames Brigitte BUCHET et Liliane TOURBIER

Messieurs Francis DERONE, Daniel LECLERCQ, Jean-Claude LE REST, André DELASSUS, Alain GADEL, Michel BONFILS, Georges BUCHET, René DEKEMEL, Jamal EL KHATTABI, Raphaël VIAL et Christian SAUGIS, en secréataire de séance.

Etaient excusé : Monsieur Thierry BROUEZ

Etaient absents :

Monsieur Alain RABARY, Maire de Ronchin et Monsieur Saraïl TAIEB, Directeur de Cabinet rejoignent la réunion vers 19h30.

Nous notons la présence de 35 personnes environs.

Un point est fait sur la distribution des tracts appelant à la réunion publique. Il semble que la distribution n'ait pas été faite dans la rue Jean Baptiste Lebas et d'autres secteurs.

- Madame DEHAYNIN donne lecture des derniers comptes-rendus des commissions « circulation » et « communication ».
- Monsieur VIAL présente et commente le compte-rendu « Environnement » dont il est rapporteur.
- Monsieur BONFILS présente et commente le compte-rendu « Inter-Quartier » dont il est rapporteur.

Il est demandé plus de détails dans les comptes-rendus, explicitant plus précisément les problèmes.

Madame BAVYE informe que la réunion Inter-Quartier « circulation » se réunira le 7 avril 2009, pour travailler sur un projet d'ensemble.

Un certain nombre de problèmes est évoqué :

- rue de l'Abbaye, rue Jeanne Godart
- panneaux de la place de la République et de la rue Ghesquière

Madame BAVYE confirme que la demande a été faite auprès des Services Techniques Municipaux. Intervention dans le public concernant le Sentier du Ballon et la place de la République où des jeunes « dealent » ostensiblement.

Après que Monsieur le Maire ait salué l'assemblée, il remercie Madame DEHAYNIN pour son invitation et exprime le plaisir qu'il a de participer à cette séance publique, ce qui lui permet de rencontrer et dialoguer avec les Ronchinois sur le terrain. Il donne les réponses aux questions posées:

- Projet important de Parkings et de jeux sur les terrains municipaux (hors partie privative bien sûr). La proposition est entre les mains de L.M.C.U. qui doit le réaliser sous peu.
- Tout l'enrobé de la rue J.B. Lebas sera refait à l'été 2009, ainsi que les parkings du domaine public de la Comtesse de Ségur. Relance sera faite auprès de L.M.C.U. si ça tardait.

Intervention de Monsieur LEPAGE, Président de l'Association « le Bruant Réveillé » sur la nature et la mauvaise qualité à l'origine du revêtement.

Monsieur le Maire précise aussi, suite à des questions sur le sujet, que les parkings de la rue Jeanne Godart et la rue Hanicotte sont à l'étude et qu'il sera fermement demandé aux clubs de sports de se garer sur le parking du stand de tir.

Le problème de poubelles sur l'espace public est évoqué dans l'assemblée, notamment sur les sites suivants :

- Clos de la Bergerie
- Rue de Bouvines – Ghesquière (demande de sacs) – carnot – Sentier du Ballon et Place de la République

Dans sa réponse, Monsieur le Maire indique que le problème sera traité avec ESTERRA et L.M.C.U. lors d'une prochaine réunion technique en Mairie.

Sur différentes questions posées, il précise que :

- une réunion d'étude sera programmée dès que possible avec « réseau Ferré de France », L.M.C.U. et la Mairie de Ronchin, pour l'aménagement du parking S.N.C.F.
- Un rendez-vous sera pris par Monsieur le Maire avec le Directeur de « ABC Ambulances » pour éviter les voitures ventouses des employés autour de l'établissement, privant les riverains de parkings de nuit comme de jour.
- La station TOTAL face au supermarché MATCH pourrait fermer, et la mairie envisagerait si possible de créer des parkings sur cet emplacement.
- L'Ecole Sainte Thérèse, rue Sadi Carnot, doit fermer et être délocalisée. Là aussi, la mairie envisagerait de créer des parkings, notamment pour les parents d'élèves dont on peut regretter l'indiscipline en matière de stationnement lorsqu'ils viennent déposer leurs enfants.
- L'avis du Comité de Quartier est demandé concernant le stationnement unilatéral de la rue de Fâches. Réunion prévue le mercredi 7 avril 2009.
- L'interdiction de stationnement rue Jacques Colin, sur une longueur de 8 mètres est conforme au respect du code de la route et a été validée par la commission sécurité.

Des interventions dans l'assemblée signalent :

- Que le feu de la rue Roger Salengro protège mal les piétons
- Il est demandé que le côté de stationnement soit changé rue « Désiré Verhaeghe » afin de permettre une meilleure visibilité lors de l'arrêt au stop de la rue Roger Salengro.
- Problèmes récurrents de déjections canines et de chiens non tenus en laisse
- Station de Taxi en face de la station de bus Avenue de Lattre de Tassigny
- Problème au niveau du carrefour rue Jean Baptiste Lebas et rue Léon Blum
- Sens unique de la rue Jean Baptiste à retravailler sur le plan
- problème de parkings rue Gambetta
- Demande de panneaux bien visibles à la sortie d'ECL pour orienter les camions vers l'Avenue Jean Jaurès
- Vacarme important vers 3 heures du matin par les « cow-boys » de ABC Ambulances lors de la prise de leur service ou de leur départ
- Rue Chalant, problèmes importants avec 2 sociétés riveraines, provoqués par les traversées incessantes et dangereuses des chariots élévateurs.
- Problèmes de deal, d'allées et venues de jeunes sans casques en vélomoteurs bruyants, autour de la résidence Comtesse de Ségur, liés à des problèmes d'incivisme et de sentiments d'insécurité.
- Quelques interventions fortes se font entendre pour que la vie des immeubles sociaux soit améliorée, et que l'environnement ne soit pas en permanence empoisonné par une minorité.
- Cour Jeanne d'Arc : En très mauvais état, dépendances en ruine et débris abondants. Dans certaines courées, des maisons inoccupées deviennent insalubres, il est demandé que la Mairie se mette en rapport avec les propriétaires.

Monsieur Le Maire précise que récemment un réseau de « dealers » est tombé, suite à des interventions de la police rue du Commerce et rue Ghesquière, et que la BAC tourne régulièrement. Il signale aussi qu'il rencontre régulièrement le Commandant du « Commissariat de Wattignies » au sujet de la Sécurité à Ronchin.

Problèmes rue Louis Braille :

Monsieur Lepage, Président de l'Association « Le Bruant réveillé », qui habite dans cette rue, intervient sur les points suivants:

- Il regrette que le projet du percement définitif de la rue ait été décidé sans l'avis des riverains, et demande la pose de sonomètres pour à la fois mesurer le bruit venant de l'autoroute et celui du flux très important qui va résulter de ce percement.
- Il ajoute à cela, que ce flux sera d'autant plus important qu'un Immeuble de 4 étages doit prochainement se construire dans cette rue, se rajoutant à celui déjà en construction, et qu'inévitablement des problèmes de parkings vont se rajouter, d'où l'inquiétude des riverains.
- Le PLU est-il respecté ?

Il est demandé aussi dans l'assistance, que lors des travaux de la rue Louis Braille, soit réalisé un bassin de rétention d'eau pour éviter les inondations fréquentes au niveau de l'IRPA et de la rue

Roger Salengro.

- Dans sa réponse, Monsieur Le Maire confirme que le percement de cette rue est d'un intérêt vital, absolument nécessaire pour mieux répartir le flux de circulation sur les 3 quartiers desservis, ce qui permettra de diminuer celui de la rue Ferrer, dont il comprend l'agacement des riverains, et la décision est prise et est actée.
- Au niveau du projet immobilier, les promoteurs ont obligation de réaliser tous les travaux d'assainissement nécessaires, de même que tous les lotisseurs ont le devoir de se mettre aux normes concernant les effets de ruissellement venant du versant de Lesquin.
- Monsieur Le Maire confirme également que le PLU a bien été respecté, qu'il ne peut et ne veut agir en « potentat » et qu'il n'y avait pas de raison majeure pour interdire toutes les constructions, notamment quand celles-ci ont un caractère social.

Il rappelle que nous sommes dans la 1^{ère} Couronne de Lille, en zone urbanisée ou à urbaniser, que celle-ci est dans son évolution naturelle, bien que l'objectif de la commune ne soit pas d'atteindre impérativement les 20 000habitants.

Madame Dehaynin, avant de cloturer la séance, remercie tous les Ronchinois présents et tous ceux qui ont participé à cette réunion, remercie tous les membres du comité de quartier qui l'ont organisé et y ont participé. Bien sûr elle remercie Monsieur Le Maire d'avoir répondu à son invitation, et ainsi de répondre aux diverses questions bien légitimes que se posent les Ronchinois du quartier.

La prochaine Réunion Publique est fixée au Lundi 22 JUIN 2009 à 19h.

Concernant les membres du Comité de Quartier :

- 18 Mai : Réunion Communication.
- 19 Mai : Réunion Circulation
- 20 Mai : Réunion Environnement.

Le Secrétaire de Séance